



Financement du programme

Sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Aval, Breizh Bocage est un dispositif financé par des fonds **Feader** (Fonds européen agricole pour le développement rural), la **Région Bretagne**, les **Départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan**, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et **Eaux & Vilaine**.

Ce programme comprend :

- La **création de talus** réalisée à la charrue forestière ou à la pelle mécanique ;
- Les **plantations de haies bocagères** à plat ou sur talus : la **fourniture des plants** (ex : chêne, châtaignier, merisier, érable, noisetier...), le **paillage** (dalle ou plaquette) et les **protections anti-gibier**.

Ainsi, sur le territoire de l'UGVA, seul le travail du sol en préalable des plantations à plat, reste à la charge du bénéficiaire.



Contact

Eaux & Vilaine

Département Ille-et-Vilaine
Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA)

8, avenue du Pèlerin
35600 REDON

Guillaume COSSON / T. 06 14 97 65 90
Email : guillaume.cosson@eaux-et-vilaine.bzh

En savoir plus :
eaux-et-vilaine.bzh

eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE



Réalisation : service communication Eaux & Vilaine.



Préservez, renforcez le maillage bocager en Bretagne, grâce au programme régional **Breizh Bocage !**



Découvrez **Breizh Bocage**, un programme de replantation et de restauration de haies bocagères, à plat ou sur talus.



Pour qui ?

Breizh Bocage s'adresse principalement aux **exploitants agricoles**, aux **collectivités territoriales** et aux **propriétaires fonciers** désireux de faire des aménagements bocagers sur le parcellaire agricole.

Pour quoi ?

Depuis plusieurs décennies, le bocage a été fortement modifié dans le paysage breton. De part les nombreux atouts qu'offrent les haies bocagères, le programme Breizh Bocage a pour objectif de reconstituer du maillage bocager sur la base du volontariat.

En participant au programme Breizh Bocage,

- o **Améliorez** la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, en réduisant les transferts de polluants vers les cours d'eau ;
- o **Luttez** contre l'érosion des sols et les inondations ;
- o **Protégez** les cultures et le bétail (ombrage, brise-vent, effet micro-climat) ;
- o **Préservez** les paysages ;
- o **Favorisez** la biodiversité ;
- o Selon les essences, **produisez** du bois d'œuvre et du bois-énergie.



Eaux & Vilaine, l'expert de vos projets bocagers.

Accompagné par un technicien bocage, Eaux & Vilaine vous propose l'élaboration d'un projet de plantations bocagères en adéquation avec votre parcellaire. L'objectif du programme n'est pas de revenir au maillage d'antan mais bien d'assurer un bocage fonctionnel, dynamique et d'avenir.

Déroulement des travaux

1. **Réalisation d'un diagnostic bocager** à l'échelle du parcellaire agricole pour proposer un schéma de plantation en cohérence avec l'activité agricole et fonctionnel vis-à-vis de la qualité de l'eau.
2. **Piquetage du terrain** pour préparer les travaux.
3. **Préparation du sol** (à la charge du bénéficiaire) et **travaux de talutage** à l'automne.
4. **Plantation, pose du paillage et gaine de protection** en hiver.



Un programme à
découvrir en vidéo !

